



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	33	10	6

### EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 22 septembre 2016

**OBJET : 01-1 - SPORTS -  
MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS  
SPORTIVES ET DE PERSONNEL -  
CONVENTION AVEC L'IME PIERRE  
MERLI - RENOUELEMENT -  
AUTORISATION DE SIGNATURE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

236846

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 29 SEP. 2016

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 4 OCT. 2016

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

Le jeudi 22 septembre 2016 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 16/09/16, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Mickael URBANI, Mme Alexia MISSANA, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN à Mme Alexia MISSANA

Mme Nathalie DEPETRIS à M. Jean LEONETTI

Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE

Mme Martine SAVALLI à Mme Françoise THOMEL

Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Jacqueline DOR

M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA

M. Gérald LACOSTE à M. Patrice COLOMB

Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO

Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP à M. Eric PAUGET

Mme Agnès GAILLOT à Mme Marguerite BLAZY

**Absents :** Mme Rachel DESBORDES, M. Matthieu GILLI, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

01-1 - SPORTS - MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE PERSONNEL - CONVENTION AVEC L'IME PIERRE MERLI - RENOUELEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE  
POPULATION - VIE SOCIALE - SOLIDARITE - HANDICAPS

L'IME Pierre MERLI accueille plus de 120 jeunes porteurs d'un handicap mental ou psychique.

L'IME est composé d'une section d'Education et d'Enseignement Spécialisé (SEES) qui accueille les enfants de 3 à 16 ans et d'une section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) dédiée aux adolescents de 14 à 20 ans.

Le but de ces sections est de favoriser l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des jeunes.

Les activités physiques et sportives constituent un moyen privilégié de favoriser l'apprentissage de nouvelles habiletés et de développer des capacités telles que la coordination, l'équilibre ou encore l'orientation, diminuées par le handicap.

Elles permettent aussi d'améliorer le bien-être de ces personnes en réduisant leur stress, leur anxiété et d'avoir une meilleure image d'elles-mêmes et d'augmenter leur estime de soi.

Pour l'année scolaire 2015/2016, l'institut a conventionné avec la Commune afin de proposer entre autre, l'activité escalade à la Salle Paul Charpin aux Semboules, qui s'intègre parfaitement dans le cursus d'apprentissage souhaité pour les jeunes.

Cette convention a pris fin le 28 juin 2016 et l'IME Pierre MERLI a sollicité de nouveau, pour la prochaine rentrée, une aide de la Commune au travers de la mise à disposition de personnel communal (un agent relevant du cadre d'emploi des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives Spécialisé), du 6 septembre 2016 au 27 juin 2017 à raison de 52h30 (estimée à 1 371,16€), mais également par la mise à disposition de la Salle Paul Charpin aux Semboules, à l'instar de l'année scolaire précédente.

Les conditions de cette mise à disposition sont précisées dans une convention, et notamment le remboursement des charges de personnel à la Commune conformément aux dispositions de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée par la loi n°2007-148 du 2 février 2007 et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif à la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux.

OUI CET EXPOSÉ  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition d'installations sportives et de personnel au profit de l'IME Pierre Merli et les éventuels avenants s'y rapportant sans que l'économie générale du contrat ne soit bouleversée.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.01-1 - SPORTS - MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE PERSONNEL -  
CONVENTION AVEC L'IME PIERRE MERLI - RENOUVELLEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE

---

Date de transmission de l'acte : 04/10/2016

Date de réception de l'accusé de  
réception : 04/10/2016

---

Numéro de l'acte : DCM2368-16 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20160922-DCM2368-16-DE

---

Date de décision : 22/09/2016

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.5. Autres actes de gestion du domaine public